

Annexe 2

Charges de service public liées à la fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité constatées au titre de 2011 (CC'11)

1. Contexte juridique

La compensation des charges de service public liées à la fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité (TSS) est introduite par les articles L.121-35 à L.121-44 du code de l'Energie.

Le décret n° 2008-778 du 13 août 2008 prévoit que les clients bénéficiant du TSS, s'ils sont titulaires d'un contrat individuel, se voient appliquer une déduction forfaitaire sur le prix de leur fourniture, qui dépend du nombre d'unités de consommation du foyer et de la consommation ou, s'ils résident dans un logement chauffé collectivement, perçoivent un versement forfaitaire dépendant du nombre d'unités de consommation du foyer. De plus, ces clients peuvent prétendre à la gratuité des mises en service ainsi qu'à une réduction de 80 % sur les interventions pour impayés, à l'instar des bénéficiaires de la tarification de l'électricité comme produit de première nécessité (TPN).

2. Charges constatées par les fournisseurs en 2011

2.1. Déductions et versements forfaitaires

Le nombre de clients ayant bénéficié du TSS en 2011 (~ 313 400) est en légère augmentation par rapport à 2010 (~ 307 000). Toutefois, le nombre constaté de bénéficiaires reste inférieur au nombre prévisionnel de bénéficiaires, lui-même inférieur au nombre estimé d'ayants droit.

La CRE a également vérifié la cohérence des informations transmises par les fournisseurs, notamment le nombre de bénéficiaires mentionné et la non prise en compte de la TVA.

Pour 2011, les déductions et versements forfaitaires retenus après les corrections opérées par la CRE s'élèvent à **17,6 M€**.

2.2. Surcoûts de gestion

Des frais spécifiques sont dus à la mise en œuvre du tarif spécial de solidarité (gestion d'un centre d'appel, envoi et traitement des attestations, affranchissement et retour par lettre T, développement d'outils informatiques, etc.).

Au total les surcoûts de gestion se sont élevés en 2011 à **2,4 M€**, dont 0,35 M€ de frais de personnel. Ce surcoût est inférieur à celui constaté en 2010 (2,6 M€). Cette diminution s'explique notamment par la réalisation de développements informatiques lourds les années passées. Par ailleurs, les fournisseurs ont gagné de l'expérience dans la gestion du dispositif. Seuls subsistent les surcoûts de personnel nécessaires à la gestion du dispositif, qui évoluent en fonction du nombre de clients.

La CRE a considéré que les charges déclarées par Sorégies et par Total Energie Gaz au titre des frais de personnel n'étaient pas justifiées au regard de la nature des charges exposées et du nombre de bénéficiaires du TSS. Par conséquent, la CRE a dû procéder à des ajustements sur les montants proposés et a exclu au total 3,5 k€ des frais déclarés par ces fournisseurs.

2.3. Services liés à la fourniture

Le montant des charges relatives aux services liés à la fourniture retenues pour 2011 s'élève à **0,4 M€**. Ces charges sont en hausse par rapport à celles constatées en 2010 (0,1 M€). L'augmentation s'explique par la déclaration par GDF SUEZ de pertes de recettes liées aux réductions sur les interventions pour impayés. En effet, GDF SUEZ n'avait pas effectué d'interventions pour impayés pendant les exercices précédents.

2.4. Bilan des charges liées au TSS constatées au titre de 2011

Le total des charges à compenser aux fournisseurs au titre de 2011 s'élève donc à **20,4 M€** (17,6 + 2,4 + 0,4).

Tableau 2.1 : charges supportées par les fournisseurs de gaz naturel au titre de 2011

Fournisseur	Charges constatées au titre de 2011 (€)
GDF SUEZ	18 596 137
EDF	1 021 907
Gaz de Bordeaux	190 951
Altergaz	145 808
Enerest	114 357
POWEO	78 673
Direct Energie	41 943
Gaz Electricité de Grenoble	35 743
Gédia	33 402
Vialis	20 532
Energis	16 263
Ene'O	13 197
Véolia Eau	10 628
Gazélec de Peronne	7 128
Régies municipales multiservices de La Réole	6 985
Sorégies	3 786
Caléo	3 314
Gaz de Barr	3 242
Energies et services Lannemezan	3 172
Total Energie Gaz	3 139
Régie municipale du gaz de Bazas	3 116
Energies Services Lavour	3 087
ES Energies Strasbourg	2 329
Régie municipale de Villard Bonnot	1 674
UEM	1 111
SICAR	240
TOTAL	20 361 865